Journal de la Bourse du travail occupée

numéro 8, lundi 24 novembre 2008

reproduction autorisée (et conseillée !)

Télécharger :

- format A4 (pdf)

Le Journal de la Bourse du travail occupée est arrivé à son huitième numéro. C'est là, certes, d'abord
un simple effet des circonstances. L'effet de la prolongation d'une occupation que ses initiateurs avaient de bonnes raisons pour imaginer plus limitée dans le temps. Mais c'est aussi le signe d'une
vitalité qui ne se relâche pas. Le signe de la conscience et du sens de dignité sociale collectivement
mûris par ces travailleurs sans-papiers et leurs délégués : mus par le sentiment d'une immense injus-
tice que ne cesse de commettre envers eux une société dont ils sont et se savent une force vive, pro-
ductive, pleinement conscients et convaincus du bon droit de leurs revendications et des raisons de
fond des moyens d'action et de lutte mis en œuvre.
Huit numéros en un peu plus de quatre mois, une parution en moyenne bimensuelle pour les sept
premiers numéros, sur huit pages typographiquement denses, composées d'articles pour la plupart
originaux et centrés sur un conflit spécifique, quoique virtuellement d'une grande portée, cela

n'au-
rait pas été possible sans prendre appui sur le fondement d'une telle combativité humaine qui tient
bon depuis plus de six mois, sans ce cri prolongé de la force des choses contre les murs du silence
convenu, pour toute forme d'écriture qui interroge les faits et la pensée d'action les visant, et non des
opinions et des simulacres d'idées.
Avec le présent numéro, notre journal fait peau neuve. Cela aussi est dû d'abord aux circonstances.
Jusqu'au numéro 7 y compris, il a paru comme « édition spéciale » du Quotidien des sans-papiers.
Mais ce même numéro 7 a dû attendre avant sa parution sur le site de ce dernier. Entre-temps, on
nous a fait savoir de ne pas continuer à en utiliser le nom.
Nous nous excusons de ne pas l'avoir fait nous-mêmes plus tôt. Comme dit le proverbe, qui s'excuse
s'accuse. Nous faisons donc amende honorable et réparons maintenant. Nous le faisons d'autant
plus de bonne grâce que notre journal a été toujours pleinement autonome par rapport au Quotidien ; que celui-ci n'a jamais contribué à sa rédaction, exception faite d'un de ses collabora-
teurs qui continuera de l'assurer à l'avenir comme pour le passé. Comme cela, l'autonomie de fait
se double désormais d'une indépendance formelle. C'est très bien ainsi. L'on ne peut que savoir gré
à ce qui sert à balayer un malentendu.
Dû d'abord aux circonstances, ce petit incident intervenu à côté du grand événement de la lutte actuelle des sans-papiers est sans doute aussi le signe de quelque chose de plus profond. Mais nous
nous bornons délibérément à retenir les seules circonstances ; à prendre acte du fait qu'il s'est pro-
duit en même temps qu'un autre fait, alors même que le thème du précédent numéro et d'un appel
concomitant, invitant à une réunion de collectifs de sans-papiers, était : Les travailleurs sans-papiers
et la question syndicale.
Ce même thème non épuisé, inépuisable sans aucun doute pour longtemps à l'avenir dans le monde
actuel, nous le reprenons dans le présent numéro, ainsi que nous l'avions annoncé.

(à venir)

(à venir)

(à venir)

(à venir)

(à venir)